

PLAN DE COURS

Département de sociologie
Université du Québec à Montréal

Sigle : SOC9003 **Groupe :** 10
Titre : Théories et Débats 3 - *Enjeux d'inégalité et de justice sociale*
Session : Automne 2017
Enseignant : Victor Armony
Téléphone : (514) 987-3000 poste 4985
Bureau : A-1310
Courriel : armony.victor@uqam.ca

AVIS À TOUTES LES ÉTUDIANTES ET TOUS LES ÉTUDIANTS

Les étudiants (es) doivent se procurer leur adresse normalisée de l'UQAM.

Étapes à suivre :

1. Aller au <http://www.info-courrier.uqam.ca>
2. Sélectionner « Code d'accès »
3. Vous trouverez votre NIP sur votre relevé facture ou votre bulletin d'inscription
4. Vous pouvez consulter vos messages directement à l'adresse suivante :
<http://www.courrier.uqam.ca>

REMISE DES TRAVAUX

Au moment de la remise des travaux, les étudiants(es) désireux de les récupérer sont priés d'y joindre une **enveloppe suffisamment affranchie** afin qu'ils leur soient retournés par la poste. **Vous devez conserver une copie de vos travaux** avant de les déposer dans la chute située face du local A-5070 du Pavillon Hubert-Aquin.

SOC9003-10 – THÉORIES ET DÉBATS 3 - ENJEUX D'INÉGALITÉ ET DE JUSTICE SOCIALE

Plan de cours • Automne 2017

Professeur: Victor Armony
Bureau: A-1310
Téléphone: 987-3000, poste 4985
E-mail: armony.victor@uqam.ca

Disponibilité : veuillez noter que le professeur n'a pas d'horaire fixe pour les rencontres individuelles. L'étudiant-e doit demander un rendez-vous par courriel. La communication par courriel est aussi encouragée pour toute autre question relative au cours. Le professeur répondra dans les plus brefs délais (habituellement dans les 48 heures).

DESCRIPTION DU COURS

Ce séminaire porte sur la problématique générale de la distribution des ressources (matérielles et symboliques) dans les sociétés actuelles, particulièrement sous l'angle (1) des analyses de l'inégalité de fait entre catégories de la population; (2) des politiques publiques (d'accès, de partage, de reconnaissance, etc.) visant à les éliminer ou à en réduire les effets; et (3) des discours et des débats sur l'idéal de justice. On abordera ces questions dans plusieurs contextes (l'emploi, la santé, l'éducation, le système pénal, le logement, etc.), cela à la lumière des principaux facteurs de différenciation et de stratification. L'objectif est de développer une réflexion sur les inégalités qui articule les constats sociologiques (par exemple, au sujet des barrières à la mobilité sociale pour certains groupes), les pratiques institutionnelles de mesure et d'intervention sur les inégalités (y compris dans leur spécificité sociohistorique et dans une optique comparative) et les conceptions théoriques et normatives de ce qui constitue un seuil minimum d'équité dans les rapports sociaux au sein des divers domaines de la vie collective. Plusieurs séances du séminaire seront dispensées par des conférencières, conférenciers invités qui aborderont l'enjeu de l'inégalité et de la justice sociale dans leurs champs d'expertise.

MODALITÉ D'ÉVALUATION PROPOSÉES

L'évaluation comporte trois éléments: la participation, un exposé oral avec remise de plan et la rédaction d'un travail de fin de session. **Sauf entente préalable entre l'étudiant-e et le professeur, aucun retard ou droit de reprise ne sera admis. Toute entente particulière doit être confirmée par courriel.**

Distribution des points (sur 100%) :

10% = présence au cours

40% = exposé oral et remise de plan

50% = monographie (travail à la maison)

LECTURES OBLIGATOIRES

- Dubet, François; Cousin, Olivier; Macé, Eric et Rui, Sandrine, *Pourquoi moi ? L'expérience des discriminations*, Paris : Le Seuil, 2013.
- Sen, Amartya, *L'idée de justice*, Paris : Flammarion, 2016.
- Fraser, Nancy, « Qui compte comme sujet de justice? La communauté des citoyens, l'humanité toute entière ou la communauté transnationale du risque? », *Rue Descartes*, No. 67, Quel sujet du politique? (Février 2010), pp. 50-59.

Des lectures complémentaires seront indiquées par les conférencières et conférenciers invités.

SOC9003-10 – Calendrier – Automne 2017

SEMAINE	DATE	COURS	LECTURES
1	11 septembre	Présentation du plan du cours	
BLOC 1 : LES PRINCIPES DE JUSTICE			
2	18 septembre	Les conceptions du bon et du juste	<i>Sen : Introduction / Fraser : Qui compte comme sujet de justice?</i>
3	25 septembre	Marcos Ancelovici : mobilisations contre l'austérité	<i>Sen : Première partie (Les exigences de la justice)</i>
4	2 octobre	Approches éthiques, politiques et juridiques devant l'injustice	<i>Sen : Deuxième partie (Formes de raisonnement)</i>
5	9 octobre	Congé	
BLOC 2 : ÉGALITÉ ET ÉQUITÉ			
6	16 octobre	[Conférencière / conférencier à confirmer]	<i>Sen : Troisième partie (Les matériaux de la justice)</i>
7	23 octobre	Semaine de lecture	
8	30 octobre	Le projet égalitariste de la Modernité	<i>Sen : Quatrième partie (Raisonnement public et démocratie)</i>
9	6 novembre	L'État-providence et la redistribution	<i>Dubet et al : Introduction et Chapitre 1 (Expériences totales)</i>
10	13 novembre	Chiara Piazzesi : sémantique amoureuse et genre	<i>Dubet et al : Chapitres 2 (Discrimination et stigmatisation) et 3 (Ce que la discrimination fait aux personnes)</i>
BLOC 3 : ENJEUX CONTEMPORAINS			
11	20 novembre	[Conférencière / conférencier à confirmer]	<i>Dubet et al : Chapitres 4 (Les arts de la lutte et de l'esquive) et 5 (Des parcours et des positions)</i>
12	27 novembre	Néolibéralisme et montée des inégalités	<i>Dubet et al : Chapitres 6 (Les marchés du travail) et 7 (Institutions et discriminations)</i>
13	4 décembre	Éric Pineault : écologie politique et décroissance économique	<i>Dubet et al : Chapitres 8 (Représentants et représentations) et 9 (L'égalité, la reconnaissance et les individus)</i>
14	11 décembre	Représentation, reconnaissance, participation	<i>Dubet et al : Conclusion</i>
15	18 décembre	Synthèse et conclusions	-

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche;

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca